

**Elections des représentants des doctorants au conseil de l'école doctorale Ingénierie -
Matériaux, Mécanique, Environnement, Energétique, Procédés, Production (I-MEP2)**

Scutin du mardi 9 décembre 2025 au jeudi 11 décembre 2025

Procès-verbal de proclamation des résultats

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.719-1 à 3 et D.719-2 à D.719-40 pour autant que les dispositions du règlement intérieur de l'Université Grenoble Alpes n'y dérogent pas ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Grenoble Alpes ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;

Vu l'arrêté n° 2025-103 du 23 octobre 2025 portant organisation des élections des représentants des doctorants aux conseils des écoles doctorales ;

Vu l'arrêté n° 2025-106 du 4 novembre 2025 portant modification de l'arrêté n° 2025-103 portant organisation des élections de représentants des doctorants aux conseils des écoles doctorales ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 21 octobre 2025 et du 27 novembre 2025 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le président de l'Université Grenoble Alpes a procédé à la vérification des procès-verbaux des opérations de vote et pris connaissance des observations qu'il comporte.

Il a ensuite établi comme suit les résultats du scrutin :

Collège des doctorants

Sièges à pourvoir : 5 (5 titulaires et 5 suppléants)

Inscrits : 423

Votants : 42

Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 38

Taux de participation électorale (votants/inscrits) : 9,93%

A obtenu :

LISTE	Total voix	Total sièges
IMEP2	38	5

Sont élus :

LISTE	Sièges	Titulaires	Suppléants
IMEP2	5	1. DURHÔNE Claire 2. KHALFAOUI Slimane 3. CABAN Léa 4. PELLET Alexandre 5. BOUTARIN Lilou	1. MUGISHA Ghislain 2. MARCHADOUR Lou-Anne 3. JUGIE Yanis 4. DRIEUX Audrey 5. COSTIL Martin

Les résultats proclamés ci-dessus sont adressés à la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 11 décembre 2025

Le président de l'Université Grenoble Alpes



Yassine LAKHNECH